

**RAPPORT CIRCONSTANCIE DE L'ETAT D'AVANCEMENT
DES ETUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
DU CERViDA-DOUNEDON EN VUE DE L'OBTENTION DU
CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE.**

Le CERViDA-DOUNEDON a entamé les démarches pour la construction de son siège. Ces lignes retracent de manière succincte les différentes étapes parcourues à ce jour et celles qui restent à venir jusqu'à l'obtention du Certificat de Conformité Environnemental. Après l'obtention de l'Avis de Non Objection (ANO) de la Banque Mondiale sur les Termes de Référence des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) le 11 février 2022, le consultant retenu a démarré le travail.

Parallèlement et selon la procédure, lesdits Termes de Références ont été envoyés à l'Agence de Gestion de l'Environnement (ANGE) le 21 février pour approbation. Précisons que l'approbation des TdRs est une étape importante dans l'obtention du Certificat de Conformité Environnementale délivré par l'ANGE. Le 28 février, cette institution a donné son avis favorable en invitant le CERViDA-DOUNEDON à procéder aux versements des frais d'approbation (XOF 200 000) pour permettre l'organisation de la visite du site de construction. Ce règlement ayant été fait, les experts de l'ANGE ont visité le site de construction le lundi 07 mars en présence du consultant, de l'équipe du CERViDA-DOUNEDON, du représentant de la Présidence de l'Université de Lomé et des représentants des enseignants et étudiants du Centre.

Le rapport provisoire de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) a été reçu le 12 Mars 2022.

Il sera renvoyé à l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) qui organisera un atelier de validation dudit rapport. Parallèlement à la procédure de l'ANGE, ce rapport sera aussi soumis aux environnementalistes de la Banque Mondiale pour demande d'ANO.

Le consultant va intégrer les observations et le rapport définitif sera déposé.

L'ANGE, après vérification du rapport va soumettre un certificat de conformité environnemental pour la signature au Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières du Togo.

Le Directeur,



Cofi AHOLOU
Maître de Conférences